



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2025

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

I. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

1.1 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectués, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses réelles de fonctionnement 2025 représentent **1 177 527.22€** soit une augmentation **de 10.76%** par rapport au BP 2024. Les crédits sont répartis ainsi :

	BP2024	BP2025	EVOLUTION EN VALEUR	EVOLUTION EN %
011 - Charges à caractère général	376 600 €	324 477,31 €	-52 122,69 €	-13,84%
012 - Charges du personnel	344 050,00 €	440 206,00 €	96 156,00 €	27,95%
014 - Atténuation de produits	70 896,00 €	71 000,00 €	104,00 €	0,15%
022 – Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
065 – Subventions et autres charges courantes	44 047,19 €	46 730,00 €	2 682,81 €	6,09%
066 – Frais financiers	2 844,00 €	4 028,00 €	1 184,00 €	41,63%
067- Charges exceptionnelles	0,00 €	500,00 €	500,00 €	100,00%
068 - provisions	1 316,00 €	6 000,00 €	4 684,00 €	355,93%
TOTAL dépenses réelles	839 753,19 €	892 941,31 €	53 188,12 €	6,33%
042 – Dépenses d'ordre de transfert entre sections	4 500,00 €	18 473,40 €	13 973,40 €	310,52%
023 – Virement à la section d'investissement	218 864,00 €	266 112,51 €	47 248,51 €	21,59%
TOTAL dépense de fonctionnement	1 063 117,19 €	1 177 527,22 €	114 410,03 €	10,76%

Les principaux postes de dépenses sont :

- Les charges à caractère général : 324 477.31€
- Les charges de personnels et frais assimilés : 440 206.00€.
- Les atténuations de produits : 71 000.00€.
- Virement à la section d'investissement : 266 112.51€.
- Opération d'ordre de transfert entre section : 18 473.40€.
- Autres charges de gestion courante : 46 730.00€.
- Charges financières : 4 028.00€.
- Charges exceptionnelles : 500.00€.
- Dotation aux amortissements et provisions : 6 000.00€.

1.2 Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, centres de loisirs, entrées culturelles...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État et à diverses subventions. Les recettes réelles de fonctionnement 2025 représentent **1 177 527.22€**. Elles sont en augmentation de **0.04%** par rapport au BP 2024 et sont réparties ainsi :

	BP2024	BP2025	EVOLUTION EN VALEUR	EVOLUTION EN %
002 – Résultat d'exploitation reporté	392 579,60 €	354 112,22 €	-38 467,38 €	-9,80%
6419 - Remboursement	0,00 €	18 000,00 €	18 000,00 €	100,00%
070 – Produits des services	51 990,00 €	55 090,00 €	3 100,00 €	5,96%
073 – Impôts et taxes	436 128,00 €	435 495,00 €	-633,00 €	-0,15%
074 – Dotation et participations	256 311,00 €	266 520,00 €	10 209,00 €	3,98%
075 – Produits de gestion courante	40 000,40 €	48 300,00 €	8 299,60 €	20,75%
077 – Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
7621- Produit des autres immobilisations	0,00 €	10,00 €	10,00 €	100,00%
TOTAL recettes réelles de fonctionnement	1 177 009,00 €	1 177 527,22 €	518,22 €	0,04%

Les principaux postes de recette sont :

- Les impôts et taxes : **les taux n'ont pas augmenté depuis 2015** :
 Taxe d'habitation TH sur les résidences principales (THRS) : 14,97%
 Taxe foncière sur les propriétés Bâties (TFPB) : 34,88 %
 Taxe foncière sur les propriétés non Bâties (TFPNB) : 47,66 %

Le résultat d'exploitation reporté est de 354 112.22€.

II. La section d'investissement

2.1 Les dépenses d'investissement

Le volume des dépenses d'équipement prévu en 2025 est de **630 046.91€** :

	BP2024	BP2025	EVOLUTION EN VALEUR	EVOLUTION EN %
OPFI	126 066,32 €	200 397,12 €	74 330,80 €	58,96%
OPNI	3 221,00 €	9 392,91 €	6 171,91 €	191,61%
OP-CIMETIERE 177	0,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	100,00%
OP-BATIMENT 122	16 500,00 €	131 131,00 €	114 631,00 €	694,73%
OP-VOIRIE 136	35 663,00 €	9 863,00 €	-25 800,00 €	0,00%
OP-PLAN D'EAU 138	113 525,00 €	10 000,00 €	-103 525,00 €	-91,19%
OP-ACHAT MATERIEL 149	1 000,00 €	7 747,88 €	6 747,88 €	674,79%
OP-COMMERCE 185	1 500,00 €	10 000,00 €	8 500,00 €	0,00%
OP – ACHAT IMMEUBLE ET TERRAIN 150	0,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	100,00%
OP-TRANSITION ECOLOGIQUE 187	3 500,00 €	40 000,00 €	36 500,00 €	1042,86%
OP ACHAT MATERIEL DE VOIRIE 188	174 000,00 €	179 015,00 €	5 015,00 €	2,88%
TOTAL	474 975,32 €	630 046,91 €	155 071,59 €	32,65%

Les principaux projets sont répartis ainsi :

OP COMMERCE 185	
Immeuble Boulangerie	10 000,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	10 000,00 €

OP ACHAT IMMEUBLE ET TERRAINS 150	
Préemption	30 000,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	30 000,00 €

OP TRANSITION ECOLOGIQUE 187	
Frais d'étude du plan d'eau – après jugement du Tribunal Administratif	40 000,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	40 000,00 €

OP ACHAT DE MATERIEL VOIRIE 188	
Tracteur (RAR)	160 380,00 €
Tondeuse	2 090,00 €
Taille haie	9 840,00 €
Souffleur	465,00 €
Broyeur	6 240,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	179 015,00 €

OP BATIMENTS COMMUNAUX 122	
Mur du cimetière et portail	15 000,00 €
Colombarium (RAR)	7 131,00 €
Chauffage de la Mairie	20 000,00 €
Radiateurs des appartements	2 000,00 €
Matériel pour la cantine	10 000,00 €
Matériel pour la salle du Prieuré	5 000,00 €
Eclairage de la salle du Prieuré	6 000,00 €
Stores de la salle du Prieuré	15 000,00 €
Sécurisation de l'atelier communal	15 000,00 €
Horloge de l'église	10 000,00 €
Vitraux de l'église	20 000,00€
Ecole	6 000,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	131 131,00 €

OP CIMETIERE 177	
Achat du logiciel cimetière	2 500 €
TOTAL INVESTISSEMENT	2 500 €

OP PLAN D'EAU 138	
Aménagement des abords du plan d'eau	10 000,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	10 000,00 €

OP MATERIEL 149	
Matériel administratif - Mairie	5400,00 €
Téléphone (RAR)	347,88 €
Appartements (solde Castorama)	2 000,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	7 747,88 €

OP VOIRIE 136	
Réserve incendie	8 363,00 €
Panneaux de circulation	1 500,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	9 863,00 €

Il est à noter que le montant restant dû des annuités des emprunts se répartit comme suit :

- Capital restant dû au 1^{er} janvier 2025 : 195 854.00€
- Annuité restant dû au 1^{er} janvier 2025 : 44 495.00€
- Intérêt restant dû au 1^{er} janvier 2025 : 4 028.00€

2.2 Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent **630 046.91€** pour l'année 2025.

	BP2024	BP2025	EVOLUTION EN VALEUR	EVOLUTION EN %
OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION 040	4 500,00 €	18 473,40 €	13 973,40 €	310,52%
OPERATIONS PATRIMONIALES 041	13 620,00 €	13 620,00 €	0,00 €	0,00%
DOTATIONS 10 ET 1068	77 948,32	199 261,00 €	121 312,68 €	100,00%
SUBVENTIONS 13 OPNI	27 663,00 €	0,00 €	-27 663,00 €	-100,00%
EMPRUNTS 16	94 580,00 €	94 780,00 €	200,00 €	0,00%
VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (RECETTES) OPFI 021	218 864,00 €	266 112,51 €	47 248,51 €	21,59%
PRODUITS DE CESSIONS D'IMMOBILISATION 024 OPFI	37 800,00 €	37 800,00 €	0,00 €	0,00%
TOTAL	474 975,32 €	630 046,91 €	155 071,59 €	32,65%


